

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/11/2015

Réception par le Prefet : 17/11/2015

Publication : 20/11/2015



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-10-6-1

Séance du vendredi 13 novembre 2015

### **AMENAGEMENT FONCIER C442 MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE BALLERSDORF**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES :**

M. HEMEDINGER, Mmes LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, ORLANDI.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU le titre II du livre 1<sup>er</sup> du Code Rural et de la Pêche Maritime ;
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-3-1-1 en date du 2 avril 2015 portant élection du Président du Conseil départemental ;
- VU les délibérations de la Commission Permanente n° CP-2008-2-6-2 en date du 8 février 2008 portant constitution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BALLERSDORF, CP-2009-11-6-12, CP-2011-13-6-4, CP-2014-6-6-2 et CP-2014-8-6-2 portant modification de la constitution de la CCAF de BALLERSDORF respectivement en date du 4 septembre 2009, du 15 décembre 2011, du 13 juin 2014 et du 12 septembre 2014 ;

- VU l'arrêté du Président du Conseil départemental n° MC-2015-0139-DEVI en date du 5 août 2015 portant nomination du représentant du Président du Conseil départemental, des personnes qualifiées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages et des fonctionnaires de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BALLERSDORF ;
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- prend acte de l'arrêté du Président du Conseil départemental du 5 août 2015 par lequel il a procédé aux désignations qui lui incombent suite aux élections départementales de mars 2015 ;
- décide de modifier la constitution de la CCAF de BALLERSDORF en conséquence et approuve sa nouvelle composition et son fonctionnement tels que précisés ci-après.

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

La composition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BALLERSDORF est modifiée.

#### **ARTICLE 2 :**

La commission est ainsi composée :

- \* Présidence :
  - M. Max HOFFNER, commissaire enquêteur titulaire
  - M. Gérard OUDIN, commissaire enquêteur suppléant
- \* M. le Maire de BALLERSDORF :
  - M. Bernard BOLORONUS
- \* Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal de BALLERSDORF :
  - M. Jean BUEB, titulaire
  - MM. David FINK et Denis BOURQUARDEZ, respectivement premier et second suppléants
- \* Membres propriétaires élus par le Conseil Municipal :
  - MM. Laurent WIEST, Claude MARTIN et Michel STUBER, titulaires
  - Mme Marie MARTIN et M. Christian HAENNIG, respectivement premier et second suppléants
- \* Membres exploitants désignés par la Chambre d'Agriculture :
  - MM. Jean-Claude WIEST, Jean-Luc HAENNIG, Denis NASS, titulaires
  - MM. Christophe GRIENEISEN et Jean HALTER, suppléants
- \* Représentant du Président du Conseil départemental :
  - M. Rémy WITH, titulaire
  - M. Nicolas JANDER, suppléant
- \* Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :
  - MM. Jean-Paul LINDER, Raymond PRETAT et Bertrand IVAIN, titulaires
  - MM. Lionel PETER, Edmond HEROLD et Pierre KOEHL, respectivement leur suppléant

- \* Un délégué du directeur départemental des services fiscaux :
  - M. Rémy HUGUIN
- \* Fonctionnaires :
  - Mme Mireille HURST et M. Thierry SAUTIVET, titulaires
  - MM. Eric LEVASSEUR et Samuel AUDINOT, respectivement leur suppléant
- \* Le juge du livre foncier de la commune siège de la commission :
  - M. Jean-Jacques FARNY
- \* Le représentant du délégué territorial de l'INAO :
  - M. Gérard MEYER

A titre consultatif :

- \* Un représentant de l'administration chargée du contrôle de la réalisation de la déviation de la RD 419
- \* Un représentant du maître d'ouvrage de la déviation de la RD 419

### **ARTICLE 3**

Un agent des services du Conseil départemental est chargé du secrétariat de la commission.

### **ARTICLE 4**

La commission a son siège à la mairie de BALLERSDORF.

### **ARTICLE 5**

Le Président du Conseil départemental du Haut-Rhin, le Maire de BALLERSDORF et le Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BALLERSDORF sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée par voie d'affichage dans la commune concernée pendant quinze jours au moins et publiée au registre des actes administratifs du Conseil départemental du Haut-Rhin.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité